



DOSSIER DE PRESSE

CAMPAGNE SAISONNIERS 2022



saisonniers

VOS DROITS NE SONT PAS EN VACANCES !

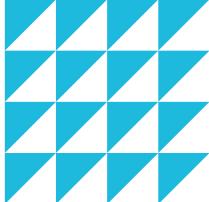
 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR



LA CFDT AU CÔTÉ DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Pour la 24^e année consécutive, la CFDT lance une campagne en direction des travailleurs saisonniers et des jeunes en jobs d'été : les jeunes et les travailleurs précaires dont font partie les saisonniers ont été très impactés par la crise sanitaire.

L'année dernière, la CFDT avait obtenu **la possibilité pour ces travailleurs de pouvoir bénéficier du dispositif d'activité partielle**, mais bon nombre d'employeurs n'avaient pas joué le jeu et n'avaient au final pas confirmé les promesses d'embauche en contrats saisonniers. Faute de sécurité, une forte proportion de travailleurs saisonniers s'est orientée vers d'autres branches professionnelles. Le secteur de l'hôtellerie, cafés, restauration a, par exemple, perdu 10 % de ses saisonniers.

Cette année, même si le contexte sanitaire est plus favorable à l'embauche de saisonniers, les difficultés de recrutement se sont accentuées et les employeurs ont beaucoup de mal à trouver la main d'œuvre dont ils auront besoin pour accueillir les touristes cet été...



DOSSIER DE PRESSE

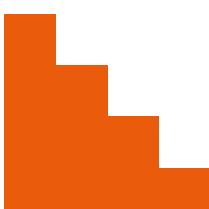
CAMPAGNE SAISONNIERS

2

La CFDT ne relâche donc pas ses efforts cet été, comme le reste de l'année : pour la 24^e année consécutive, les militants CFDT se mobilisent sur le terrain de juin à octobre pour aller à la rencontre des saisonniers et des jeunes en jobs d'été.

Objectif : les accompagner, leur expliquer leurs droits, en menant des actions de proximité pour leur faire découvrir nos outils de campagne.

Inès Minin, secrétaire nationale CFDT
en charge de la politique à destination des jeunes.



LA CAMPAGNE CFDT

Cette année la CFDT a souhaité marquer le coup en démarrant cette campagne par des actions solidaires et environnementales : elles auront toutes lieu aux mêmes dates, les 4 et 5 juin 2022.

Tout l'été, nos structures seront présentes et visibles partout en France, dans les lieux touristiques, sur les bords de plage, dans les exploitations agricoles, devant les parcs d'attractions, etc., là où se concentrent les travailleurs saisonniers.

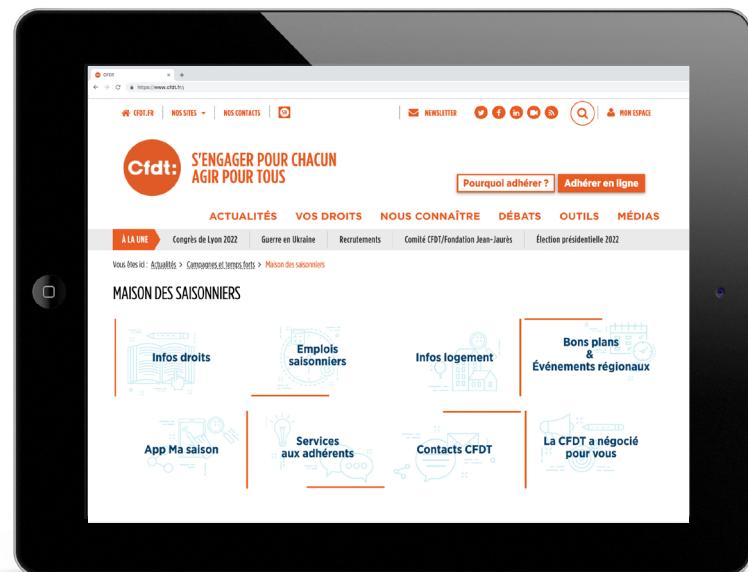
UNE MAISON VIRTUELLE DES SAISONNIERS

La CFDT informe également les travailleurs saisonniers via sa « maison virtuelle des saisonniers » : <https://www.cfdt.fr/maisonsaisonniers>.

Les saisonniers peuvent y retrouver les accords de branches et les informations sur les droits qui les concernent, les liens vers des sites d'offres d'emploi saisonniers, les contacts CFDT de leur région, les bons plans pour les travailleurs saisonniers, les forums emploi jeunes et saisonniers, nos offres de services à l'adhérent, etc.

Cette maison virtuelle des saisonniers permet à toutes celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de **télécharger notre application « Ma saison »** (GooglePlay et App Store) via un smartphone d'avoir une seconde plateforme numérique d'informations sur leurs droits.

Accessible sur internet depuis un ordinateur ou une tablette, sur le site cfdt.fr



DOSSIER DE PRESSE
CAMPAGNE
SAISONNIERS



L'APPLICATION MA SAISON ET SON COMPTEUR D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Notre application « Ma saison » reste téléchargeable pour les travailleurs saisonniers.

Les utilisateurs sont régulièrement informés des nouveautés et des mises à jour (informations sur les droits, événements régionaux, bons plans, etc.). Elle donne aussi accès

au **guide pratique Saisonniers de la CFDT**

qui propose des informations sur :

- le contrat de travail,
- la fin de contrat,
- le droit au chômage,
- le Compte personnel de formation (CPF),
- le Compte personnel d'activité (CPA),
- le droit au logement.

L'appli donne accès à tous les événements CFDT organisés dans les régions, à un espace où poser directement des questions, et à un outil très pratique pour les saisonniers :

le compteur d'heures supplémentaires.



iOS
(iTunes)



ANDROID
(Google Play)

LES REVENDICATIONS DE LA CFDT

Pour la CFDT, **il est primordial de travailler sur la question des contrats courts et sur l'enjeu de sécurisation des parcours de ces travailleurs.**

**POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES SAISONNIERS,
LA CFDT REVENDIQUE LA CRÉATION D'UN SOCLE SOCIAL MINIMUM EN CONTREPARTIE
DE LEUR EXTRÊME FLEXIBILITÉ.**

En premier lieu, ce socle devra comprendre :

- **l'application de la prime de précarité** pour l'ensemble des contrats de courte durée, y compris les contrats saisonniers;
- **la généralisation du contrat de travail saisonnier avec droits à renouvellement** (garantie de réembauche d'une saison à l'autre pour le secteur du Tourisme, Hôtellerie, Restauration). Ce contrat, qui existe déjà pour certaines branches, devrait devenir progressivement la norme et l'unique contrat pour les saisonniers.

LA CFDT REVENDIQUE ÉGALEMENT :

- **un encadrement précis de la saisonnalité dans le temps** : avec une date de début de saison et une date de fin de saison (pour éviter que les employeurs n'embauchent en fonction de la météo ou du taux de remplissage);
- **des contreparties aux contrats saisonniers** et l'application stricte des conventions collectives;
- **une mutuelle unique** pour l'ensemble des saisonniers d'un même bassin d'emplois;
- l'utilisation pour les saisonniers uniquement **des fonds sociaux spécifiques** (quote-part de la taxe de séjour);
- **une plateforme de renseignements mobilisable facilement** (maison virtuelle des droits au service des saisonniers, application mobile, etc.) pour informer les salariés sur les questions de logement, de formation, et de leurs droits en général.



DOSSIER DE PRESSE

**CAMPAGNE
SAISONNIERS**

4





TÉMOIGNAGES DE RESPONSABLES SAISONNIERS CFDT

SYLVIE DELANNE ET CARINE JACQUIN (GRAND EST)

«Depuis plusieurs années la CFDT Grand Est organise des actions Saisonniers. Dans différents territoires de cette région, nos équipes CFDT sont dans la continuité de l'information vis-à-vis de ces salariés et elles y sont attendues (comme par exemple au Lac de Madine dans la Meuse, à Gérardmer dans les Vosges...). Afin d'avoir également une vision «jeunes en jobs d'été», l'**URI CFDT Grand Est mène de nouvelles actions innovantes en s'associant aux Missions Locales de la région** afin que ce public en quête d'emploi rencontre des employeurs eux aussi en recherche de main d'œuvre. Pour la CFDT Grand Est, il est important d'aller à la rencontre, d'informer et d'être présent auprès des jeunes et des saisonniers lors de cette campagne estivale. Ce sont les principaux moteurs de nos actions. Les Missions Locales souhaitent poursuivre au-delà de la campagne saisonniers-jeunes en jobs d'été le travail déjà engagé avec la CFDT sur les CFA, avec qui nous travaillons régulièrement, également. Il y a un véritable enjeu de développement à prendre en charge ces salariés et en Grand Est, nous en sommes bien conscients. »

DELPHINE DELAPORTE (OCCITANIE)

«L'URI Occitanie a créé une commission régionale Saisonniers. L'idée est de faire à la fois une cartographie des saisonniers en Occitanie, mais aussi des maisons de saisonniers et de siéger dans celles-ci le plus possible. Nous souhaitons également recenser les salons et forums pour l'emploi saisonnier et, en parallèle, nous allons recenser les besoins de ces travailleuses et travailleurs afin de créer une politique et un revendicatif précis basé sur leurs réalités. **Le logement est le premier problème** dont ces travailleuses et travailleurs nous ont parlé lors d'actions menées sur les saisons été et hiver. C'est donc le premier chantier sur lequel la commission va travailler en parallèle des campagnes que la CFDT mène chaque année. En Occitanie, les travailleuses et travailleurs saisonniers sont souvent des saisonniers à l'année (été agriculture et hiver stations de ski par exemple), c'est pour cette raison que nous avons amorcé une campagne saisonniers hivernale. Nous prévoyons également **des campagnes agricoles-viticoles ainsi qu'une campagne liée au thermalisme**. La CFDT Occitanie a conscience que tous ces travailleurs saisonniers et ces jeunes en jobs d'été ont cruellement besoin d'accompagnement, **pour beaucoup ils ne connaissent pas leurs droits** et c'est pour cela que nous allons à leur rencontre très régulièrement. »

LUDOVIC LOISON (HAUTS-DE-FRANCE)

«Depuis plus de 20 ans, l'URI CFDT Hauts-de-France est engagée avec les syndicats qui la composent pour organiser ce temps fort de notre organisation. La réalité de notre territoire nous a amené à nous engager sur cette campagne saisonniers-jeunes en jobs d'été. En effet, les jeunes de notre région vivent ou plutôt survivent toute l'année grâce à leurs jobs d'été qu'ils exercent souvent sur nos côtes balnéaires mais également dans nos métropoles et dans notre milieu rural. **La région Hauts-de-France est la deuxième région la plus jeune de France** avec près d'un habitant sur cinq ayant entre 15 et 29 ans. De par la spécificité de ces contrats de travail, nous considérons que nous avons un rôle à jouer pour accompagner, écouter et construire des droits pour ce public jeune et saisonnier. **Avec la crise sanitaire, les saisonniers ont subi de plein fouet les effets de cette pandémie** et n'ont pas eu d'autre choix que de trouver du travail dans d'autres secteurs d'activités. La migration de ces travailleurs a eu pour conséquence de diminuer l'accès aux jobs étudiants notamment dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, provoquant une grande précarité de la jeunesse. Ceux-ci se sont retrouvés dans l'incapacité de financer leurs études, de se nourrir voire de se payer des produits de première nécessité. L'URI Hauts-de-France, consciente des enjeux à aller voir les jeunes et les saisonniers pour les informer de leurs droits, souhaite renforcer sa proximité avec ces travailleurs afin de leur prouver qu'en plus de la parole, à la CFDT nous passons aux actes. **Les saisonniers s'inscrivent pleinement dans notre politique de solidarité envers la jeunesse de notre région.** »





DATES DES ACTIONS CFDT ÉTÉ 2022

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ:

- Luxeuil-les-Bains (centre thermal) le 20 juillet

BRETAGNE

- Brest les 30 juin et 13 juillet
- Carhaix les 14 et 15 juillet
- Crozon le 5 août
- Larmor Plage le 4 juillet
- Belle-Île-en-Mer le 8 juillet
- Locmiquélic le 8 juillet
- Port-Louis le 8 juillet
- Quiberon le 22 juillet
- Carnac le 22 juillet
- Crouesty le 1^{er} août
- Île aux Moines le 5 août
- Lorient le 10 août
- Cancale le 27 juin
- Saint-Malo les 21 juin et 25 août
- Dinard les 24 juin et 26 août
- Domaines des Ormes le 29 août

CENTRE VAL DE LOIRE

- Saint-Aignan (zoo de Beauval) le 30 et 31 mai et le 11 et 12 juillet

CORSE

- Bonifacio le 2 juillet
- Saint-Florent le 23 juillet

GRAND EST

- Giffaumont (Lac du Der) le 5 juillet
- Nonsard-Lamarche (Lac de la Madine) le 12 juillet
- Pierre Percée (Lac de Pierre Percée) le 13 juillet
- Vittel (Thermes) le 19 juillet

HAUTS-DE-FRANCE

- Villeneuve-d'Ascq (Pl. Salvador Allende/ Hôtel de Ville) le 5 mars
- Fort Mahon (plage de Fort Mahon / journée Green) le 6 avril
- Amiens le 16 juin (Cité scolaire / Paraclet)
- Fort Mahon le 7 juillet (plage de Fort Mahon, esplanade)
- Amiens le 7 août (CC Auchan et alentours) et le 13 juillet (Saint-Pierre Hortillonage)
- Amiens le 3 mars (stand journée Médieval)
- Saint-Omer (Dennlys, parc Saint-Omer) le 30 juin

ÎLE-DE-FRANCE

- Paris et différentes villes de banlieue parisienne les 27, 28 et 29 septembre, «Réponse à emporter»

NORMANDIE

- Agon-Coutainville (plage) le 6 avril
- Cherbourg-en-Cotentin (plage) le 6 mai
- Mont St-Michel (site et alentours) le 7 janvier
- Rouen (centre ville) le 7 juin
- Bagnoles-de-l'Orne (thermes) en août
- Caen (CC du Cotentin, 50 470 La Glacerie) à la rentrée
- Cherbourg-en-Cotentin (Auchan, McDo, KFC, BK) le 10 septembre

NOUVELLE AQUITAINE

- La Teste (Point d'accès aux droits) les 1^{er} juillet et 3 août
- Arcachon (maison des jeunes Arcachon) chaque semaine du lundi au vendredi sur tout le mois de juillet et le mois d'août
- D'autres dates à venir: Mont-de-Marsan, Dax, en Dordogne, en Charente, dans le Béarn et aux Pays Basque.

OCCITANIE

- Lourdes le 20 mai
- Aigues-Mortes 10 juin
- Grau-du-Roi 10 juin
- Le Baccarès les 22 juin, 6 juillet, 27 juillet, 10 août et 24 août (présence d'un barnum CFDT au marché)
- Vias le 22 juillet

PAYS DE LA LOIRE

- Angers (université d'Angers et au parc Terra Botanica) le 28 avril, 25 juin et 2 juillet
- Les Sables d'Olonne (long du littoral) le 12 juillet et le 30 août
- L'Île d'Yeu (port Joinville) le 11 août
- La Breille-les-Pins en juillet (2, rue du Vau Chèvre/Anjou Myrtilles)

PROVENCE ALPES CÔTES D'AZUR

- Gréoux-les-bains le 22 juin
- Arles (festival de la Photographie)
- Saint-Marie-de-la-Mer
- Martigues
- La Ciotat

SERVICE DE PRESSE

Tél. : 0142 03 8012 / presse@cfdt.fr



DOSSIER DE PRESSE

CAMPAGNE SAISONNIERS